

Choix des matières en L3

Par **celinee**, le **12/06/2014** à **22:57**

Bonsoir je viens actuellement de passer en L3 et je voulais savoir quelles matières à choisir. Je souhaite continuer dans une L3 privé puis dans les matières fondamentales j'ai 2 matières à choisir parmi les 3 à savoir le droit privé des biens, le droit des sociétés et le droit des contrats spéciaux.
Je vous remercie.

Par **Alister**, le **12/06/2014** à **23:34**

Bonsoir,

En fait tout dépend vers quoi vous souhaitez vous spécialiser en droit privé, puisqu'il ne s'agit que de matières de droit privé.

Par ex, si je me base sur ma propre expérience, si vous souhaitez faire du droit de la propriété intellectuelle, sans hésitation droit des biens et des contrats spéciaux.

Donc 1e point de vue : Faites un choix en rapport avec la cohérence de votre parcours, tout dépend alors de la spécialisation que vous souhaitez en droit privé.

Après d'un point de vue d'étudiant, beaucoup disent que le droit des biens est compliqué puisque très technique (mon avis est que le droit des sociétés ne l'est pas moins ceci dit).

3e point de vue, prenez les matières que vous pensez préférer. On dit souvent qu'on réussit mieux dans ce que l'on aime.

Par **celinee**, le **13/06/2014** à **11:54**

Bonjour je souhaite par la suite tenter l'enm afin d'être magistrat donc finalement ça sera plus le civil et le pénal..

Par **celinee**, le **13/06/2014** à **11:56**

Le droit des contrats ne me plait pas cette année on en a fait assez..s'agissant du droit prive des biens j'hésite comme je n'en ai jamais fait et concernant le droit des societes je pense que ça doit ressembler au droit commercial que l'on a étudié cette année et c'est l'une des matières que j'ai plus aimé..

Par **Alister**, le **13/06/2014** à **12:27**

Il me semble alors que vous avez déjà fait votre choix. ^^